

Journal d'information électronique de « Châtillon Pour Tous » - n° 4 - mai 2009

L'Éditorial du mois

Bienvenue dans *Léa* n°4

Chères Amies, Chers Amis

Faisons un **rêve** : le **rêve** d'une société plus juste, plus humaine, plus chaleureuse, le **rêve** d'une ville plus solidaire, plus à l'écoute des idées de ses habitants pour leur cadre de vie, le **rêve** d'une municipalité plus respectueuse des propositions de ses administrés, même dans l'opposition.

Malheureusement la réalité nous rattrape, avec par exemple ce projet de « cœur de ville » dix fois revisité et finalement minimaliste, se bornant juste à une simple opération immobilière et oubliant les principaux objectifs de départ.

Les articles de cette lettre témoignent pourtant que des solutions correctrices et des propositions d'amélioration existent qu'il suffirait d'appliquer, sur le cœur de ville avec cet amendement de nos conseillers municipaux d'opposition refusé en bloc sans la moindre analyse préalable, sur l'innovation environnementale avec l'étude de la déperdition énergétique du bâti par thermographie photographique aérienne également écartée (bien que pratiquée bien des communes), ou encore sur la gestion des finances communales avec des dépenses mieux ciblées et plus efficaces.

Chers amis nous avons besoin de vous de votre soutien, de vos idées, de votre participation. « **Ensemble** » nous pouvons faire évoluer les choses au sein de notre commune. Ensemble avec d'autres associations citoyennes nous pouvons échanger, comparer, correspondre, prendre des idées, vivre autrement.

N'hésitez plus, venez nombreux rejoindre nos groupes de réflexion. Le groupe de travail sur le cœur de ville en est un exemple, le nombre de ses participants augmente de jour en jour.

Très bonne lecture et à bientôt

Le président

Brèves informations et vie de l'Association

1- L'actualité, l'événement...

La politique d'immigration se durcit chaque jour davantage et tous les jours des expulsions sauvages d'étrangers sans papiers ont lieu dans notre pays : expulsions de jeunes de 18 ans dans un pays dans lequel ils n'ont jamais vécu, expulsion d'un parent obligé d'abandonner sa famille, internement dans un centre de rétention de parents avec leurs enfants, expulsion d'homosexuels dans des pays où ils risquent la prison. De nouveaux cas scandaleux chaque jour ! Besson s'acharne d'autant plus qu'il doit et veut faire ses preuves vis-à-vis de l'UMP : il a des objectifs à tenir !

Le 7 mai dernier, à Montrouge, Mohamed, marié à Nadia, française dont il a reconnu le fils de 11 ans élève en CM2 à l'école Rabelais, a été expulsé vers la Tunisie.

Normalement Mohamed, parent d'un enfant français et conjoint et soutien d'une française handicapée, aurait dû avoir des papiers. Après une enquête bâclée, la préfecture des Hauts de Seine a refusé de lui délivrer un titre de séjour en prétextant que c'était un mariage blanc. La vie de cette famille a basculé le 15 avril lorsque, à l'occasion d'un contrôle d'identité au métro Châtillon Montrouge, Mohamed est arrêté et enfermé au centre de rétention de Palaiseau. RESF organise la mobilisation avec les enseignants, la FCPE et les parents d'élève de l'école Rabelais, les assistantes sociales de la ville, des habitants et commerçants. Des élus interviennent, tous se mobilisent, signent des pétitions, viennent soutenir Mohamed. Rien n'y fait, le Tribunal administratif de Versailles confirme l'expulsion et dans la nuit du 6 au 7 mai, Mohamed est mis dans l'avion pour la Tunisie.

La presse commençant à parler de l'affaire, la préfecture des Hauts de Seine fait circuler des rumeurs odieuses ; Mohamed serait un délinquant international qui s'en prendrait aux femmes en difficulté. Méprisable ! La seule solution pour faire revenir Mohamed, c'est de continuer la mobilisation.

Tous les vendredis de 18h à 19h dans le square face à la mairie de Montrouge, le soutien s'organise et s'amplifie.

Pour le retour en France de Mohamed Allouche : faites signer la pétition sur le site de RESF :

http://www.educationsansfrontieres.org/?page=article&id_article=20018

Numéros de téléphone utiles (Cimade et RESF à Châtillon)

Si vous avez connaissance d'étrangers sans papier qui ont besoin d'aide sur la ville, vous pouvez leur communiquer les numéros suivants : Laurence 06 86 49 27 28 et Françoise 06 72 92 38 02.

2- En direct du conseil municipal

• Au Conseil Municipal du 30 mars 2009

○ Thermo-photographie aérienne (suite d'un feuilleton devenu noir)

Au Conseil Municipal du 17 décembre 2008, nos élus avaient proposé que la ville de Châtillon mette en place courant 2009 un plan municipal d'actions pour le développement durable et la protection climatique, avec dès maintenant un relevé thermographique aérien du territoire de la communal qui, comme cela s'est fait dans bien d'autres villes, illustrerait de façon visuelle les niveaux de consommation d'énergie des secteurs bâtis (dont le leur) et permettrait à la ville de prendre à bon escient des dispositions de nature à les réduire, et aussi aux habitants de faire de sensibles économies de charges. Nos élus en avaient chiffré l'ordre de grandeur du coût, montrant qu'une toute petite économie du coût de fonctionnement municipal pourrait la financer, compte tenu des diverses subventions mobilisables sur ce sujet (voir « Grenelle de l'Environnement »).

Ayant trouvé intéressante cette initiative -un 1^{er} pas inédit-, le Conseil Municipal avait décidé de... faire une étude de faisabilité. Las! Au CM du 11 février, le couperet est tombé : impossible, les aides envisageables n'étant mobilisables que pour des communautés de communes ou d'agglomération.

Nullement découragés par cette affirmation péremptoire, nos élus ont enquêté. Résultat : voilà une argutie fautive qui montre bien « l'éco-irresponsabilité » du maire et de son équipe ! de très nombreuses villes moyennes se sont lancées dans cette opération comme Ivry, Rambouillet, Laval, Saumur, Aix, Douai et bien d'autres encore. Des subventions pour la thermographie ont été obtenues, d'autres pour les travaux d'économie d'énergie dont elle met en évidence la nécessité sont disponibles... Nos élus reviendront donc à la charge sur ce sujet lors d'un prochain CM, il faut que cesse l'obstruction systématique que la majorité en place oppose à toutes leurs propositions ! N'en déplaise au maire, Châtillon doit aussi coopérer à la sauvegarde de la planète.

o **Situation financière de la Ville (suite d'un feuilleton toujours gris sombre)**

Légitimement préoccupés par l'impact de la crise financière et bancaire sur la situation des finances communales, nos élus PS et CPT se sont fortement mobilisés dès le fin 2008 pour savoir ce qu'il en est à Châtillon, et pour le faire connaître à la population.

Dans le « Châtillon Informations » d'avril, ils ont publié un article de Françoise Montseny montrant l'évolution de la situation financière de la ville et ses évidents signes de dégradation. Cet article illustre notamment le fait que, malgré des taux d'imposition sur les ménages très élevés, malgré une forte progression de notre population (+3600 habitants depuis 1999), malgré des services de proximité à la population qui ne sont pas meilleurs que chez nos voisins, l'évolution des finances de la ville devenait préoccupante.

« L'Épargne Brute » dégagée par la section de fonctionnement diminue fortement entraînant une forte dégradation de la capacité de désendettement, l'endettement par habitant est deux fois plus élevé que le ratio de référence des villes similaires, alors même que les investissements effectués en équipements collectifs, là encore par habitant, sont beaucoup plus faibles. L'article concluait enfin **qu'il ne s'agissait pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux et plus efficacement, en fonction de choix prioritaires.**

Piqué au vif, le maire a fait paraître une réponse nourrie d'erreurs dans le même « Châtillon Informations » et dans un tract UMP déformant nos propos. Un certain nombre de rectifications s'imposent donc, dans la page de l'opposition du « Châtillon Informations » de mai. Nous vous engageons vivement à lire cet article qui explique pourquoi **nous maintenons nos chiffres et notre analyse de la situation : attention danger persistant pour les finances communales !**

● **Au Conseil Municipal du 11 mai 2009**

Le sujet du « coeur de ville » y était à nouveau à l'ordre du jour (point 10-11).

Ce dossier fait partie de ceux qui montrent la manière très particulière qu'a le maire de gérer l'aménagement de Châtillon, sans aucune vision urbanistique d'ensemble et avec le maximum de promotion immobilière. Exemple : que nous promettait donc le maire lors des élections municipales ? (extraits)

- *la mise en valeur du marché qui sera agrandi, plus convivial, plus accessible.*
- *le réaménagement de la place publique devant le magasin Champion qui sera, lui aussi, modernisé et agrandi.*
- *un élargissement des trottoirs...etc.*

Qu'en est-il maintenant sur le nouveau plan ?

- o Le marché, mal-en-point ne bouge plus, sa rénovation est abandonnée sauf un éventuel coup de peinture.
- o La place devant le Champion n'est plus incluse dans le périmètre.
- o Les rues Gabriel Péri et JP Timbaud, et leurs nécessaires requalifications, n'y figurent pas.
- o Les travaux sur voirie sont à peine cités et non précisés.
- o Mais 2 petits îlots (C et D) ont été ajoutés au projet, sur lesquels seront concentrés des logements sociaux, le C situé sur l'espace vert de l'impasse H. Barbusse étant un espace de vie enlevé à l'HLM France Habitation.
- o Un mail piéton est prévu entre l'avenue de Verdun et la rue G. Péri (A3) qui « pourra rester privé à condition d'être ouvert temporairement au public » (1 jour par an ?)



De plus, une révision du Plan Local d'Urbanisme est rendue nécessaire par l'ajout de 2 étages apparus subrepticement et sans explications sur le nouveau plan, révision pourtant passée sous silence en Conseil Municipal.

En juillet dernier, le dernier avait voté l'instruction d'une Enquête d'Utilité Publique sur ce dossier, maintenant manifestement annulée sans informations ni explications, le maire ayant décidé « unilatéralement avec le promoteur » de revoir une nouvelle fois les périmètre et contenu de cette opération dont on parle pourtant depuis 2003. En somme une gestion hasardeuse, avec 5 esquisses en 4 ans. Du coup, il lui faut aussi relancer un appel d'offres pour désigner l'aménageur sur la base du nouveau plan précédent !

Devant cette situation, nos élus ont déposé en conseil municipal un amendement contenant plusieurs propositions modificatrices, et projeté un diaporama explicatif reprenant les apports et suggestions des Châtillonnais que notre association Châtillon Pour Tous et ses élus avaient consultés sur le sujet lors des trois « ateliers participatifs » organisés de janvier à mars.

L'amendement (téléchargeable sur notre blog « www.chatillonpourtous.net ») proposait:

- de revoir le périmètre en intégrant Champion, le marché, et les rues du Centre dont la requalification est nécessaire à une réelle redynamisation commerçante et à une convivialité de Cœur de Ville
- de répartir 35% de logement sociaux uniformément sur toute la zone, sans getthos et sans enlever aux habitants de l'HLM France Habitation leur seul espace de vie (l'îlot C ajouté), dont ils ont besoin et auquel ils tiennent.
- d'annexer une charte d'objectifs de Haute Performance Environnementale au cahier des charges, sans laquelle « l'éco-responsabilité » communale reste un slogan.
- d'organiser une vraie concertation sur le sujet avec les Châtillonnais (bien plus qu'une simple réunion d'information a posteriori), la consultation pour trouver un aménageur étant seulement lancée sur la base des avis d'opportunité recueillis.

La majorité, autiste, a rejeté l'amendement sans même en discuter les propositions et n'a pas voulu comprendre l'intérêt de notre démarche, préférant garder les mains libres avec un cahier des charges volontairement flou.

Or les constructions d'aujourd'hui existeront encore dans 50 ans et plus. Le « Cœur d'une Ville Durable » doit être celui d'une ville, équilibrée au plan social, dynamique au plan économique et commerçant, innovante au plan environnemental, participative avec les habitants au plan démocratique. Pas une ville livrée aux promoteurs pour y remplir les « dents creuses » les unes après les autres.

Ce qui la justifie n'est pas une opération immobilière mais un projet de vie et de ville, celui de nos concitoyens pour eux, pour nos enfants, pour la planète. Regarder ainsi vers l'avenir exige, non une gestion au coup par coup, mais une vision de l'intérêt général et le courage politique de la mettre en œuvre avec la population et tous les intéressés. C'est ce que nous proposons, pourquoi en avoir peur ?

3- Échos des communes voisines et d'ailleurs

Nos contacts avec les associations citoyennes de ces communes se poursuivent et se démultiplient.

Avec **CIVITAS de Fontenay aux Roses**, nous préparons des actions sur des sujets communs : une randonnée urbaine à la découverte des réalités et patrimoines de nos deux villes, le montage d'un « café citoyen » sur le Développement Durable (thème qui n'a pas de frontière), la rédaction d'une « charte de la démocratie participative » (engagée avec la mairie à Fontenay mais utopie encore lunaire à Châtillon), une coordination entre « associations solidaires » sur nos territoires ...

Avec **Citoyens Unis de Chatenay Malabry**, nous participons à un débat avec la population sur ce que peut et doit être un PLU digne de ce nom, eux qui n'en ont pas encore, et nous qui avons l'expérience des errements du nôtre calé sur les exigences de la seule promotion immobilière et qui passe à côté des besoins sociaux, économique et environnementaux d'une ville moderne...

Tribune libre / Points de vue

Cet espace vous est réservé dans chaque numéro. Envoyez nous vos textes, par écrit à « Châtillon Pour Tous - BP31 - 92321 CHÂTILLON CEDEX » ou par courriel à « contact@chatillonpourtous.net ».

A l'heure où l'actualité bruisse d'échos de violences dans certaines cités de banlieues, dans les écoles, à Châtillon même, à l'heure où le pouvoir UMP qui n'a rien fait pour réduire la désespérance sociale brandit de nouveau pour seule solution l'étendard de la répression sommaire (proximité électorale oblige), à l'heure où seules les couches les plus aisées de la population peuvent espérer échapper aux conséquences désastreuses de la crise économique et sociale (voir au contraire en profiter puisque rien n'est fait pour mettre un coup d'arrêt aux spéculations financières qui l'ont engendrée), nous avons relevé dans Le Moniteur, revue professionnelle, cet article d'un architecte urbaniste qui ne cache pas ses mots. Ce n'est pas tout dire, mais c'est beaucoup en dire sur le mal que le pouvoir en place fait à notre société ! (NDLR de la Léa de Châtillon Pour Tous)

Kalachnikov à La Courneuve : échec à la mixité dans les territoires de rénovation urbaine !



Elles ont fait les gros titres du week-end : dans les grands ensembles emblématiques des 4000, des « armes de guerre » ont fait leur apparition contre les forces de l'ordre. Cet évènement dramatique ne vient-il pas questionner la politique de rénovation urbaine en vigueur depuis 2003 et qui cantonne l'amélioration de ces quartiers à l'intervention sur le bâti et son environnement ?

Sur le terrain, les architectes et urbanistes le constatent tous les jours : il n'y a pas de volonté politique pour une ville diversifiée, une ville mixte partagée avec l'ensemble de ses couches sociales, même les plus pauvres.

Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, cinq ans après la création de l'ANRU et du lancement du Programme National de Rénovation Urbaine, il est de plus en plus évident que dans ces quartiers, le statu quo est prorogé : ce sont toujours les mêmes poches de pauvreté ethnicisée, les mêmes enclos de populations discriminées. Certes les barres sont tombées à grand fracas médiatique. Des murs neufs ont été reconstruits, les logements sont devenus conformes aux standards actuels, le rapport à la rue s'est amélioré, de nouveaux arbres ont été plantés. Les architectes, urbanistes et paysagistes ont fait leur travail.

Mais pour quoi ? Pour accueillir, dans ce décor nouveau, la même population, le plus souvent sur un site dont le périmètre n'aura que peu évolué. La reconstitution de l'offre de logements s'est faite à l'identique : du logement très social, à destination de ménages précaires, fragiles. Par frilosité politique, nous n'avons pas souhaité, pas osé redéployer le poids social de manière plus équitable sur des territoires plus vastes.

C'est ainsi qu'au même endroit l'on retrouve les taux de chômage les plus élevés, les niveaux de qualification les plus faibles, le sentiment de non appartenance à la société le plus avivé. On y retrouve, comme précédemment, la même petite délinquance issue de cette grande pauvreté et qui abrite un grand banditisme rampant.

Il est à craindre qu'avec la crise économique que nous traversons aujourd'hui, qui frappe durement les plus pauvres, on ne peut s'attendre qu'à un aggravement de cette situation !

Quand ferons nous le choix de repenser les bases d'un pacte social urbain, de la mixité urbaine et sociale, d'une diversité au cœur de nos villes ? A quand le choix de la ville contre le chaos ?

L'absence criante de la question sociale et de la résorption du déséquilibre socio-économique francilien dans les propositions du Grand Paris fait craindre que ce tournant est loin d'être amorcé et que sans doute, c'est dans la grande pauvreté des quartiers de la rénovation urbaine que continuera à s'exprimer la violence.

Philippe Vignaud, architecte-urbaniste, auteur de « La Ville ou le Chaos », une réflexion sur le démembrement des territoires et des liens sociaux.

Agenda

- 23 juin 2009 à 19h30 - **Conseil Municipal**

Adhérer

En 2009, prenons de l'avance ! Ensemble, nous agissons mieux ! « yes, we can ! »

**BULLETIN D'ADHÉSION A REMPLIR ET À RENVOYER**avec le chèque de cotisation de **30 €** à l'ordre de :« **Châtillon Pour Tous – CCP 37.631.43 N La Source** »Adresse : M. DOIRET Gérard - 27 rue de la Gare - 92320 CHÂTILLON
ou CHÂTILLON POUR TOUS – BP 31 – 92321 CHÂTILLON CEDEX

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mobile :

Adresse e-mail (lisible) :

Thème sur lequel vous souhaiteriez travailler avec Châtillon Pour Tous (exemple : démocratie locale, handicap, sport, développement durable, logement...) :